



Raccordement de la centrale de Nant de Drance

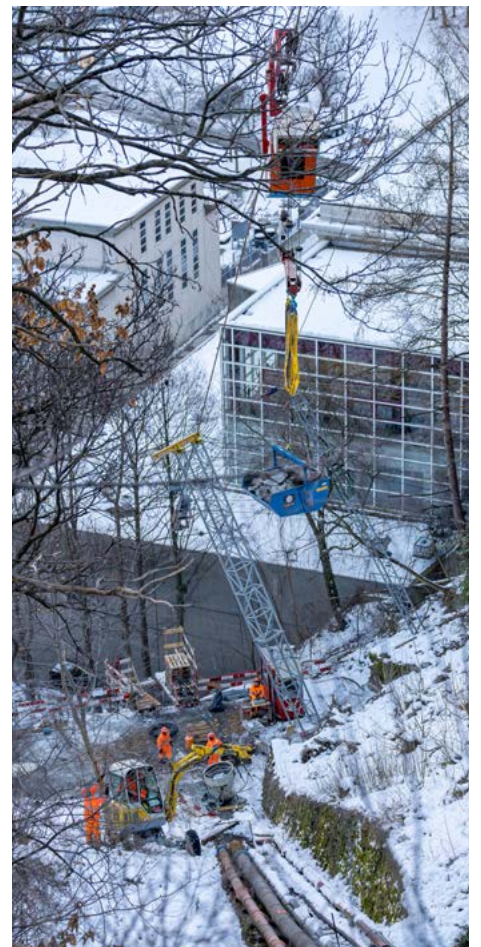
Construction de la ligne de 132 kV CFF Le Châtelard – Vernayaz

Mars 2023 : information à la population

Les travaux de construction de la ligne de 132 kV CFF entre Le Trétien et Vernayaz, lancés en juillet 2022, battent leur plein. Les entreprises actives sur ce projet creusent actuellement les tranchées qui abriteront les blocs de béton du tronçon souterrain de la descente vers Vernayaz. Aux Combasses et au Marcot, les blocs de béton sont d'ores et déjà en place alors qu'aux Granges, le creusement de la tranchée débute en mars 2023. La construction de la partie aérienne de la ligne entre Le Trétien et Les Combasses a également démarré en fin d'année 2022 avec la réalisation des terrassements du pylône 209. L'ensemble de ces travaux prendront fin en automne 2024 et seront suivis par le démontage de la ligne aérienne CFF actuelle.

Le projet en bref

La construction de la nouvelle ligne CFF Le Châtelard – Vernayaz fait partie du projet Swissgrid de construction du raccordement de la centrale de Nant de Drance au réseau de transport de l'électricité. Si la partie aérienne de la ligne CFF reste inchangée entre Le Châtelard et Le Trétien, elle sera reconstruite en aérien du Trétien jusqu'aux Combasses, puis en souterrain des Combasses à Vernayaz. À noter que les tubes de câbles ont déjà été installés entre Les Combasses et Les Granges, puisque Swissgrid a pu profiter d'une fouille effectuée en 2018 par la commune de Salvan le long du chemin des Dames pour y installer les tubes en question. Au lieu-dit Les Granges, le tracé souterrain sera modifié sur 650 m car d'autres infrastructures y ont été construites depuis 2018. Dans le cadre de ce nouveau projet de ligne CFF ont été étudiées et mises en place diverses mesures, nécessaires afin de respecter les valeurs limites fixées par l'Ordonnance fédérale sur les rayonnements non ionisants (ORNI).



Construction de la ligne CFF en souterrain dans la descente vers Vernayaz, février 2023

Mise en service en automne 2024

Deux ans de travaux seront nécessaires avant de pouvoir débuter l'exploitation de la nouvelle ligne CFF prévue à l'automne 2024. Le démontage de l'actuelle ligne aérienne des CFF commencera tout de suite après la mise en service de la nouvelle ligne. Le plateau de Salvan devrait être définitivement libéré de toute ligne aérienne à fin 2024.

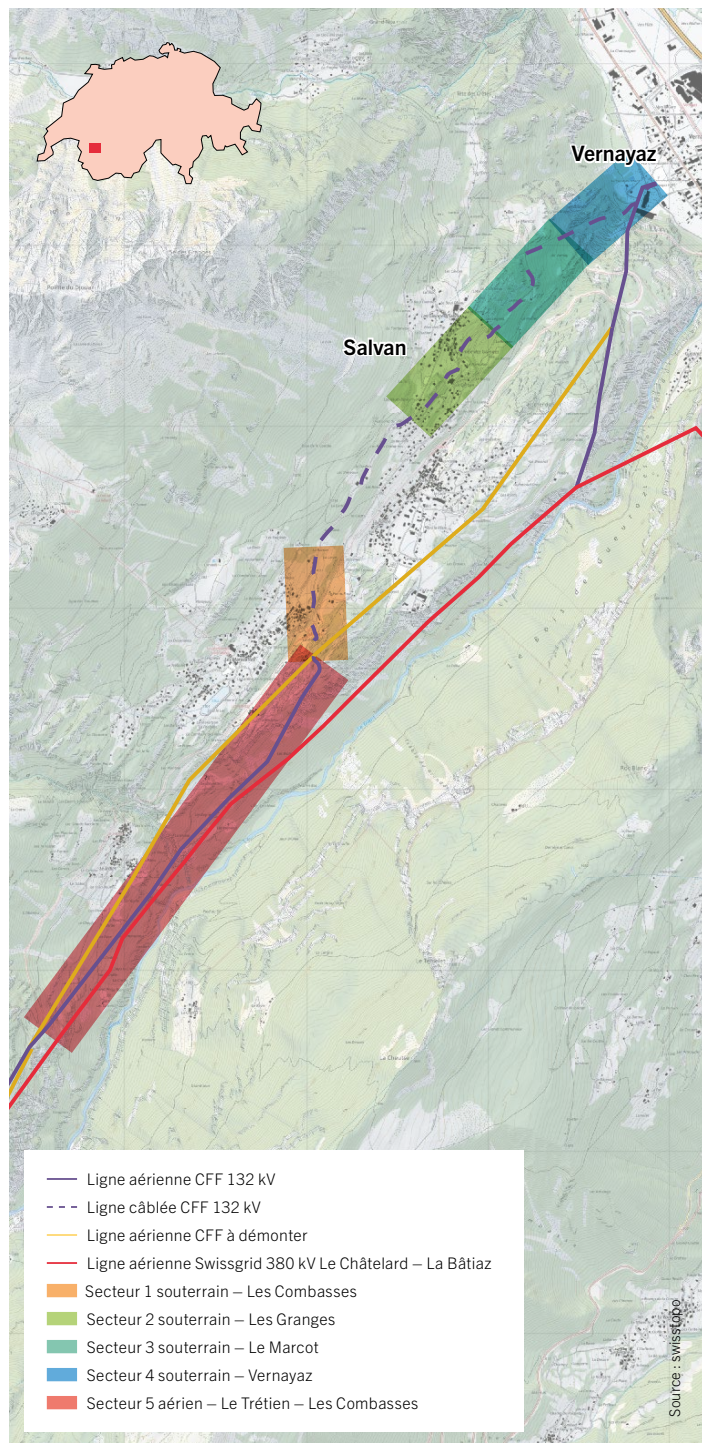
Partie souterraine

La batterie de tubes est installée depuis Les Combasses jusqu'aux Granges. La jonction entre le tunnel TMR et la route cantonale sera terminée cette année. En automne 2023, il sera nécessaire de procéder à des travaux de génie civil sur le chemin des Dames, à la hauteur de l'arrêt de bus Le Danfieu, en vue des mesures liées à l'ORNI. Les travaux de construction entre Les Granges et Le Marcot ont repris en février et se termineront à fin novembre 2023. Le gros œuvre dans la descente vers Vernayaz, sur l'ancien funiculaire jouxtant la route des Diligences, est en cours. Dans cette zone, plusieurs solutions techniques ont été étudiées afin de permettre une réutilisation des infrastructures existantes et ainsi minimiser l'impact de la liaison câblée. Les huit tubes de protection des câbles à haute tension sont bétonnés et enterrés jusqu'à l'ancien funiculaire CFF reliant Les Granges à Vernayaz. La batterie de tubes bétonnés est ensuite accolée au parement de l'ancien funiculaire CFF. Afin de passer au-dessus de la route des Diligences, les tubes seront installés dans une conduite métallique appuyée sur les sellettes des anciennes conduites forcées CFF. Les accès complexes ont nécessité la mise en place d'un téléphérique de chantier pour permettre les travaux de manutention et de bétonnage et faciliter le quotidien de la dizaine d'ouvriers qui travaillent chaque jour sur le chantier entre Salvan et Vernayaz.

Le tirage des câbles dans les tubes sera ensuite réalisé des Combasses à Vernayaz en 2024, puis le terrain sera remis en état.

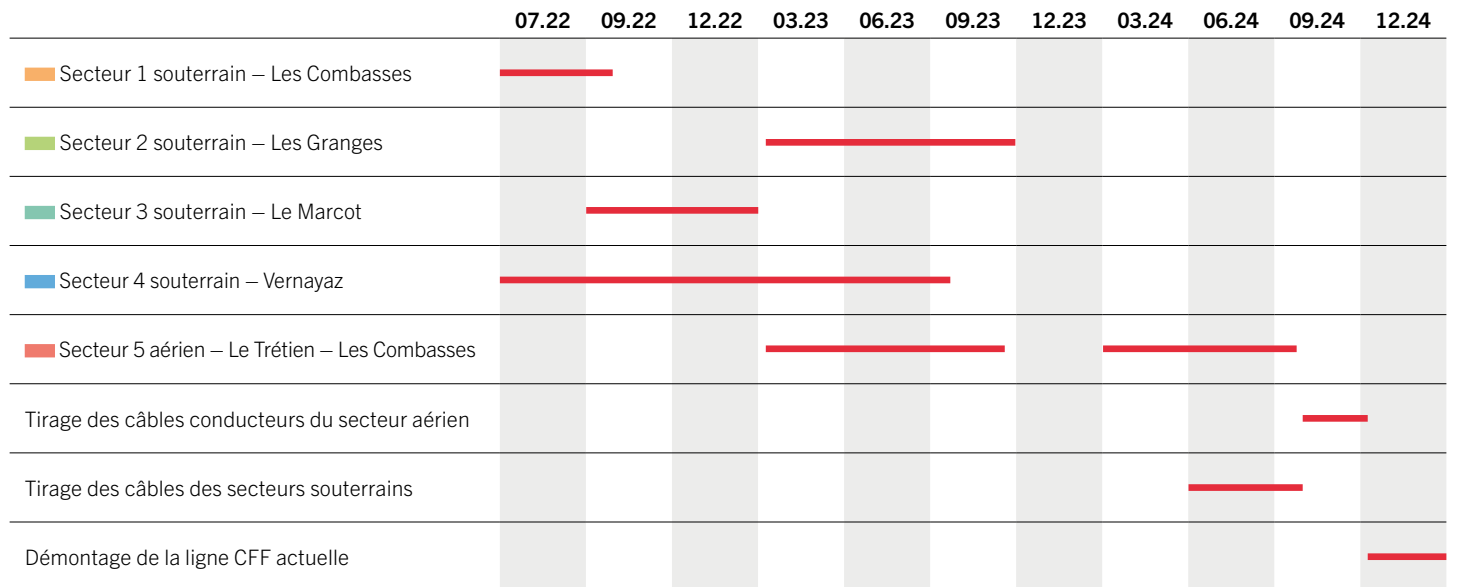
Partie aérienne

Les travaux de défrichage sont terminés. La construction des neuf pylônes de la partie aérienne commence avec le terrassement et les travaux spéciaux nécessaires à la réalisation des quatre fondations de chaque pylône. Profondes d'environ 3 m, ces fondations seront ancrées sur des micropieux. Les bases de pylône hautes d'environ 8 m seront transportées et installées par hélicoptère sur les emplacements définitifs. L'entreprise de génie civil réalisera ensuite le bétonnage des bases de pylône. Le montage des pylônes d'une hauteur allant de 30 à 50 m aura lieu de mai à novembre 2023. Quant au pylône 201, il ne pourra être construit qu'en 2024 car il se trouve sous la ligne CFF existante. Une fois le montage des pylônes terminé aura lieu le déroulage des quatre câbles conducteurs de 600 mm², en été 2024. La ligne CFF existante sera démontée après la mise en service de la nouvelle ligne, à l'automne 2024.



Construction de la ligne CFF en souterrain dans la descente vers Vernayaz, février 2023

Planning des travaux



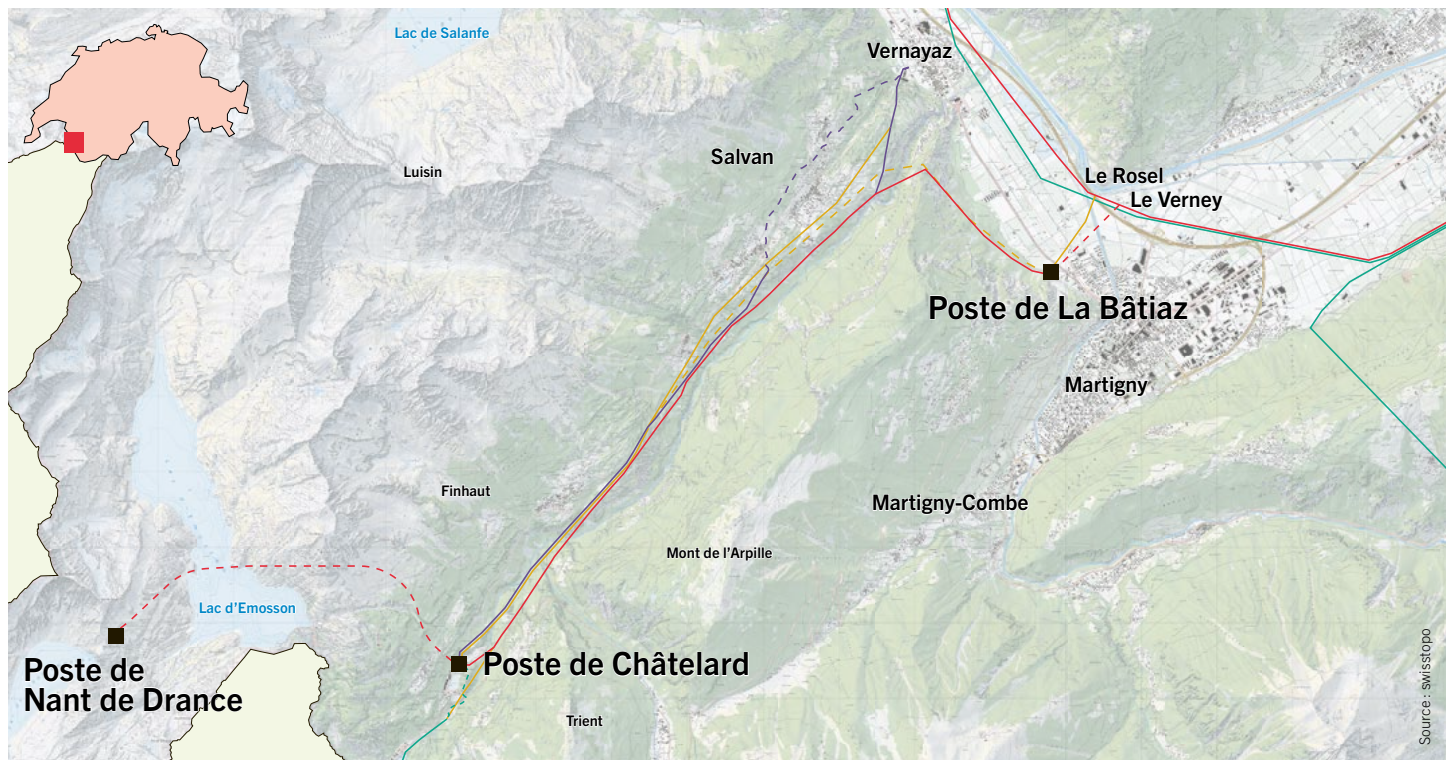
Le nouveau poste de 380 kV et le poste de couplage aérien de 220 kV de La Bâtiаз

La production de la centrale d'Electricité Emosson SA à La Bâtiаз est actuellement transportée par la ligne aérienne La Bâtiаз – Le Rosel, via le poste de couplage aérien de 220 kV implanté à proximité du nouveau poste de 380 kV de La Bâtiаз. Cette centrale sera connectée par étapes au nouveau poste entre avril et l'automne 2023. L'ensemble de la production de la centrale d'Electricité Emosson SA sera dès lors injectée sur le réseau à

très haute tension via le nouveau poste de La Bâtiаз et la liaison câblée souterraine de 380 kV La Bâtiаз – Le Verney. Ce changement de connexion de la centrale entraînera la mise hors service, à l'automne 2023, du poste de couplage aérien de 220 kV de La Bâtiаз, qui sera démantelé au printemps 2024. Cette mise hors service du poste aérien implique la déconnexion dans la foulée de la ligne aérienne La Bâtiаз – Le Rosel, qui sera entièrement démontée avant la fin de l'année 2023.



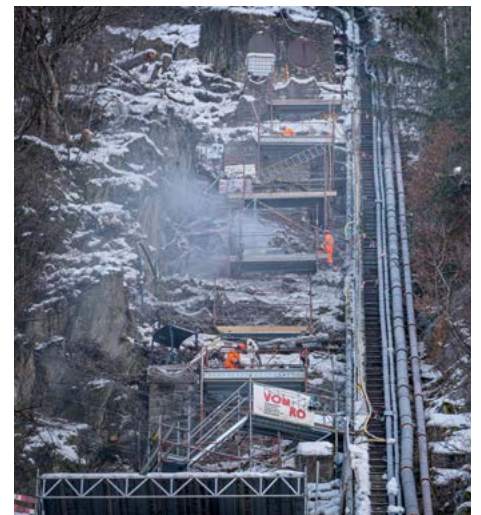
Le nouveau poste de 380 kV et le poste aérien de 220 kV à La Bâtiаз, juin 2019.



Le raccordement de Nant de Drance en bref

La centrale de pompage-turbinage de Nant de Drance et la ligne à très haute tension qui la connecte au réseau de transport de l'électricité sont en service depuis 2022. Ce raccordement construit par Swissgrid est composé des trois postes électriques et des trois tronçons de ligne de 380 kV suivants :

- Le poste de couplage de Nant de Drance situé à l'intérieur de la caverne principale de la centrale et en service depuis 2018.
- La liaison souterraine câblée de 6,5 km tirée de part et d'autre du tunnel d'accès à la centrale, entre les postes de Nant de Drance et de Châtelard. Elle est en service depuis 2018.
- Le poste de Châtelard où un transformateur a été installé dans le but également d'injecter de l'énergie sur la ligne de 220 kV Vallorcine. Le poste est en service depuis 2018.
- La ligne aérienne de 12,5 km construite dans les gorges du Trient, en service depuis 2018, entre les postes de Châtelard et de La Bâtiaz.
- Le poste de La Bâtiaz en service depuis 2018.
- La liaison souterraine câblée de 1,2 km entre le poste de La Bâtiaz et le lieu-dit Le Verney où elle est raccordée à la ligne aérienne à très haute tension Chamoson – Romanel. La liaison est en service depuis avril 2022.



Construction de la ligne CFF en souterrain dans la descente vers Vernayaz, février 2023

Autres renseignements et informations

Il nous importe de dialoguer avec vous.

Contactez-nous et faites-nous connaître vos souhaits. Informations sur le projet :

Marie-Claude Debons,
marie-claude.debons@swissgrid.ch

Souhaitez-vous de plus amples informations sur le raccordement de la centrale de Nant de Drance ?

Consultez notre site Internet :
www.swissgrid.ch/nantdedrance

La nouvelle ligne CFF fait partie du projet Swissgrid de construction de la ligne à très haute tension qui raccorde la centrale de Nant de Drance au réseau de transport de l'électricité. L'enfouissement de la nouvelle ligne CFF des Combasses à Vernayaz et le démontage de la ligne CFF actuelle font partie des mesures compensatoires liées à la construction de la nouvelle ligne aérienne à très haute tension Châtelard – La Bâtiaz.